



# Portail Famille

Ville de Saint-Pol-sur-Ternoise



## La restauration scolaire et la garderie en ligne

### Tarifs de la restauration scolaire

Les tarifs sont fixés par délibération du Conseil Municipal.  
Tout repas réservé est dû au tarif en vigueur.

1 <sup>er</sup> enfant d'une famille fréquentant le service de restauration scolaire	4,00 € par repas
2 <sup>e</sup> enfant et suivants d'une famille, fréquentant le service de restauration scolaire	2,50 € par repas
Majoration pour défaut de réservation du repas	2,50 € par repas

A titre exceptionnel, un repas peut être décommandé auprès du service de facturation en mairie (03 21 47 00 10) au plus tard la veille avant 11h\* (\*le vendredi pour le lundi).

Tout repas consommé, qui n'aura pas fait l'objet d'une réservation préalable sera facturé avec une majoration

### Quelques exemples :

- un repas : 4€
- si le repas n'est pas réservé et que l'enfant est présent : majoration de 2.50€, soit 6.50€ en tout
- Si le repas est réservé et que l'enfant ne mange pas : 4€

Cas des fratries :

- 4€ pour le 1<sup>er</sup> enfant
- 2.50€ pour le suivant à condition que le suivant mange le même jour que le 1<sup>er</sup>, sinon 4€.
- Si le 2<sup>ème</sup> enfant avec réduction mange sans réservation : majoration de 2.50€ donc 5€ en tout
- Si le 2<sup>ème</sup> enfant avec réduction a réservé mais ne mange pas : 2.50€.

La réservation des repas se fait via le « portail famille » obligatoirement, avant le vendredi 11h pour la semaine suivante.

### Service de garderie

La garderie municipale fonctionne les jours d'école de 7h30 à 8h40 et de 16h45 à 18h30  
La réservation se fait via le « portail famille » obligatoirement, 48h à l'avance.

Matin :	1,80€ si arrivée entre 7h30 et 8h15 1€ si arrivé après 8h15	Soir :	1€ si départ avant 17h30 1,80€ si départ après 17h30
---------	--	--------	---

**Renseignements :**  
[cantine@saintpolsurternoise.fr](mailto:cantine@saintpolsurternoise.fr)  
03 21 47 00 10